

Conseil Local de Santé Mentale de Marckolsheim

COMPTE-RENDU de la séance du 29 Mars 2021

Mme SIEBER introduit la séance en remerciant les personnes présentes « virtuellement ». Elle présente la volonté du territoire de se doter d'un Conseil Local de Santé Mentale en arguant que la santé mentale est bien l'affaire de tous et toutes. Elle excuse Monsieur le Maire de Marckolsheim, Président de la Communauté de Communes, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, retenu par une obligation.

Mme SIEBER laisse la parole à Pierre BUCKEL, coordonnateur des Conseils Locaux de Santé Mentale, qui exposera à la fois le diagnostic local en santé mentale du territoire mais également effectuera un état de lieux de l'impact en santé mentale de la crise COVID.

1. L'impact en santé mentale du COVID

M.BUCKEL partage un document réalisé par ses soins relatif à l'impact du COVID en santé mentale. Celui-ci est partagé en trois aspects: le ressenti des acteurs notamment dans le cadre des différents CLSM tout d'abord, les aspects plus chiffrés ensuite, liés notamment aux enquêtes COVI-PREV et EPI-PHARM puis les solutions proposées pour dépasser cette « vague » santé mentale.

Le document est transmis en annexe du présent compte-rendu.

Il convient de retenir les éléments suivants :

- En terme de ressenti tout d'abord, la dégradation constatée par les acteurs est très importante, tant chez les petits que les adultes que chez les personnes âgées. Les personnes en difficulté auparavant le sont d'autant plus maintenant.
- En terme de chiffres, il est à noter qu'on voit une très massive augmentation des situations de détresse psychologique, qui demande un travail de précision pour bien séparer la santé mentale de la psychiatrie.
- Concernant les solutions de dépassement, celles-ci sont précisées dans le document.

2. Le diagnostic local de santé mentale de la communauté de communes de Marckolsheim

M.BUCKEL expose ce point sur la base d'un document reprenant les éléments suivants :

- Des éléments INSEE relatifs aux statistiques populationnelles, de logements ainsi que de précarité
- Des éléments tirés de l'annuaire web MAPSY Alsace relatif à l'implantation des différents professionnels et « offreurs » en santé mentale.
- Des éléments d'activité relatifs aux taux de recours en psychiatrie publique fournis par le Centre Hospitalier d'Erstein
- Des éléments relatifs au lieu de prise en charge des habitants fournis par l'ATIH.

Les éléments d'explication sont fournis par M.BUCKEL qui revient sur les points saillants du document.

3. Échange libre avec les participants

Mme SIEBER remercie M.BUCKEL pour ces explications et invite les participants à émettre des observations, des perspectives, ou à réagir tout simplement sur le contenu présenté.

Mme CEDOLIN, psychologue libérale installée sur Marckolsheim précise qu'il existe un vrai lien avec les médecins généralistes du territoire sur l'orientation à destination de son cabinet. Elle précise que celui-ci ne désemplit pas et qu'elle ne peut pas faire face au besoin de l'ensemble de la population sur les questions de demande d'aide psychologique.

Mme FREY, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et périscolaires, abonde sur la nécessité de se pencher de manière étroite sur les problématiques de santé mentale du territoire.

Mme ERARD, Adjointe au Maire chargée de la culture, de la jeunesse et de la Communication interroge M. BUCKEL sur les axes de travail dans les autres CLSM ? et quel serait le nombre de situations répertoriées sur Marckolsheim ?

M.BUCKEL indique que les axes de travail dépendent des territoires et que les actions menées sont très variables. La question de la promotion de la santé revient par contre de manière particulièrement intéressante.

Mme SIEBER revient sur la plateforme COVIECOUTE mise en place pendant le confinement. elle demande le nombre d'appels réceptionnés par la plateforme de personnes de Marckolsheim. M.BUCKEL répond que ce dispositif départementalisé a vu quelques appels de personnes domiciliées sur la communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame SIEBER conclut la séance en remerciant vivement les participants de leur contribution à la réussite de cette rencontre.

A Marckolsheim, le 6 Avril 2021



26 rue du Maréchal Foch \ BP 23 \ 67390

T. 03 88 58 62 20 \ F. 03 88 74 96 25

mairie@marckolsheim.com \ www.marckolsheim.fr